

**Veille de l'Observatoire  
numéro 38 (janvier 2008)**

**La veille de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, para-gouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.**

**L'information est présentée selon le niveau d'intervention. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.**

**La veille est aussi disponible sur notre site Internet:  
<http://www.criec.uqam.ca/observatoire/veille.htm>**

**Pour recevoir la Veille de l'Observatoire par courriel, SVP en faire la demande en communiquant avec [criec@uqam.ca](mailto:criec@uqam.ca)**

**DANS CE NUMÉRO:**

1. Les immigrants s'intègrent mieux en région
2. Recensement de 2006 : données sur les Inuits, les Métis et les Premières Nations
3. Premières Nations : la Commission canadienne des droits de la personne réitère sa demande d'abroger l'article 67 de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*
4. Le Canada ne participera pas à la *Conférence d'examen de Durban de 2009*
5. France : portrait statistique de l'immigration et des flux migratoires pour 2006-2007
6. Guide pour assurer la protection des personnes déplacées dans leur propre pays
7. Antisémitisme : portrait de la situation dans l'Union européenne
8. Europe du Sud-Est : pour une éducation adaptée et accessible aux minorités
9. Royaume-Uni: identité, appartenance et cohésion sociale
10. Rapport mondial annuel de Human Right Watch

# GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

## À OTTAWA...

### 1. Les immigrants s'intègrent mieux en région

Selon une nouvelle étude de **Statistique Canada**, les immigrants s'intègrent plus rapidement, sur le plan économique, en région que dans les grands centres urbains. En effet, les immigrants qui s'installent dans les régions rurales ont en moyenne un revenu de 16% supérieur à celui de leurs homologues vivant dans les grands centres urbains selon *Les immigrants dans les régions* (<http://www.statcan.ca/francais/freepub/75-001-XIF/2008101/pdf/10505-fr.pdf>). De plus, bien que les immigrants aient un revenu plus faible que les Canadiens dans l'ensemble du pays, l'étude révèle que cet écart rétrécit à mesure qu'on s'éloigne des grands centres urbains. Par exemple, dans les très grandes régions urbaines, l'écart entre le revenu médian des immigrants et celui des Canadiens est de 67%, alors qu'il est de 32% dans les petites régions urbaines et de 20% dans les régions rurales. Par ailleurs, les groupes d'immigrants les plus vulnérables (les réfugiés, les immigrants ayant au plus un diplôme d'étude secondaire et les immigrants qui n'ont pas de connaissance d'une langue officielle) s'intégreraient plus rapidement dans les petites régions.

### 2. Recensement de 2006 : données sur les Inuits, les Métis et les Premières Nations

**Statistique Canada** vient de rendre public *Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières Nations, Recensement de 2006* (<http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/aboriginal/pdf/97-558-XIF2006001.pdf>) dans lequel sont présentées des données sur les caractéristiques démographiques des peuples autochtones du Canada. Parmi les faits saillants, on note que le nombre de personnes qui se sont identifiées comme Autochtones, Métis ou Inuit a franchi la barre du million (1 172 790), ce qui représente une augmentation de plus de 45% pour la dernière décennie (1996 à 2006). Par ailleurs, la population autochtone est plus jeune que la population non-autochtone : les jeunes de moins de 24 ans comptent pour plus de 48% de la population autochtone, comparativement à 31% pour la population non-autochtone. Le rapport présente aussi des données sur les langues autochtones, le logement, ainsi que sur la mobilité géographique de ces peuples.

### 3. Premières Nations : la Commission canadienne des droits de la personne réitère sa demande d'abroger l'article 67 de la Loi canadienne sur les droits de la personne

La **Commission canadienne des droits de la personne** a, dans son rapport *Toujours une question de droits* ([http://www.chrc-ccdp.ca/pdf/rapport\\_still\\_matter\\_of\\_rights\\_fr.pdf](http://www.chrc-ccdp.ca/pdf/rapport_still_matter_of_rights_fr.pdf)), réitéré sa demande au **Parlement** d'abroger l'article 67 de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Selon cet organisme, l'article 67 empêche les membres des Premières Nations vivant dans les réserves ou hors-réserve de déposer une plainte auprès de la Commission pour tout acte découlant de la *Loi sur les Indiens* ou posé sous le régime de cette loi. Par conséquent, la Commission estime qu'une abrogation immédiate est essentielle, puisqu'elle « permettra aux Premières Nations et à leurs membres de faire un pas de plus vers la pleine égalité qui leur est due ». Afin d'assurer la réussite du processus, le rapport demande également une période de transition de 18 à 30 mois et suffisamment de ressources pour la Commission et les communautés des Premières Nations. L'abrogation de l'article 67 ne fait pas l'unanimité au

sein des Premières Nations. Certains dirigeants craignent les effets d'une telle mesure sur la reconnaissance de l'autonomie gouvernementale et des droits ancestraux issus des traités.

#### 4. Le Canada ne participera pas à la Conférence d'examen de Durban de 2009

Dans un communiqué récent

([http://w01.international.gc.ca/minpub/Publication.aspx?isRedirect=True&publication\\_id=385787&Language=F&docnumber=16](http://w01.international.gc.ca/minpub/Publication.aspx?isRedirect=True&publication_id=385787&Language=F&docnumber=16)), le **gouvernement du Canada** a annoncé qu'il ne participerait pas à la *Conférence d'examen de Durban* de 2009. Selon le gouvernement, les discussions qui se sont tenues lors de la *Conférence mondiale contre le Racisme, la Discrimination raciale, la Xénophobie et l'Intolérance qui y est associée* à Durban en 2001 étaient « marquées par la discorde et l'expression ouverte de sentiments d'intolérance et d'antisémitisme qui sapaient les principes des Nations Unies et les objectifs mêmes que la Conférence s'attachait à réaliser ». Les préparatifs entourant la Conférence de 2009 auraient démontré que les « erreurs du passé » ne seraient pas corrigées, ce qui justifierait la décision du Canada de ne pas prendre part à l'examen de Durban.

Des ONG canadiennes ont réagi à cette annonce. D'abord, le **B'nai Brith** a tenu à féliciter le gouvernement canadien pour son retrait des préparatifs entourant la Conférence de 2009. L'organisme avait d'ailleurs fait pression auprès du gouvernement pour qu'il se retire de la conférence, arguant la « position anti-juive » qui ressortait des préparatifs (<http://www.bnaibrith.ca/prdisplay.php?id=1281>). À l'inverse, la **Fédération Canado-Arabe** et le **National Anti-Racism Council of Canada** ont pour leur part vivement critiqué cette décision. Selon ces organismes, en se retirant de la Conférence de 2009, le Canada envoie un message clair selon lequel la promotion des droits humains et la lutte au racisme ne font pas partie de ses priorités.

(<http://www.caf.ca/Admin.aspx?AppModule=TxAppFramework.Web.Admin&Command=EMBEDDEDFILE&DataObjectID=701&ColumnID=3581&FieldName=CONTENT&Lang=EN&RecordID=1528>).

Le **Comité préparatoire de la Conférence d'examen de Durban** a rendu public un premier rapport dans lequel il fait état des préparatifs en vue de la Conférence de 2009 ([http://www2.ohchr.org/english/issues/racism/groups/prep\\_committee\\_durban/docs/prepcomdraft.doc](http://www2.ohchr.org/english/issues/racism/groups/prep_committee_durban/docs/prepcomdraft.doc)).

## **AILLEURS DANS LE MONDE...**

#### 5. France : portrait statistique de l'immigration et des flux migratoires pour 2006-2007

Le **gouvernement français** a rendu public le rapport *Les orientations de la politique d'immigration* (<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000765/0000.pdf>) dans lequel ont été recensés et synthétisés les différents indicateurs statistiques en matière d'immigration. L'ensemble des données relatives à 2006 et 2007 montre que ces deux années sont caractérisées par la poursuite de la diminution de certains flux migratoires, notamment les demandes d'asile et le regroupement familial. Ainsi, les demandes d'asile ont diminué de 40% en deux ans et de 56% en trois ans. D'autres éléments liés au contrôle de l'immigration sont toutefois demeurés stables, comme la délivrance des visas. Enfin, le nombre de personnes quittant la France en raison d'une mesure d'éloignement ou dans le cadre du programme d'aide au retour est en diminution par rapport aux chiffres de 2006.

## DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES...

### 6. Guide pour assurer la protection des personnes déplacées dans leur propre pays

Le **Global Protection Cluster Working Group**, un groupe de travail mis sur pied en 2005 par le **Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés**, a publié le *Handbook for the Protection of Internally Displaced Persons* (<http://www.unhcr.org/cgi-bin/texis/vtx/refworld/rwmain?docid=4790cbc02>) dont l'objectif est de fournir des outils aux organismes internationaux afin qu'ils puissent assurer la protection des personnes déplacées dans leur propre pays. Le document aborde différents aspects de la protection des personnes déplacées : concepts, approches, principes de ce type de protection, prévention solutions durables. Selon le document, il y aurait actuellement plus de 24 millions de personnes déplacées dans leur propre pays dans le monde.

La protection des personnes déplacées dans leur propre pays est identifiée comme une des grandes priorités dans le *UNHCR Global Appeal 2008-2009*, qui présente les objectifs de l'organisme pour les deux prochaines années (<http://www.unhcr.org/ga08/index.html>).

### 7. Antisémitisme : portrait de la situation dans l'Union européenne

L'**Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne** vient de publier *Anti-Semitism : Summary Overview of the Situation in the European Union 2001-2007* ([http://fra.europa.eu/fra/material/pub/AS/Antisemitism\\_Overview\\_Jan\\_2008\\_en.pdf](http://fra.europa.eu/fra/material/pub/AS/Antisemitism_Overview_Jan_2008_en.pdf)) dans lequel elle dresse le portrait de l'anti-sémitisme dans l'Union européenne pour la période 2001-2007. Selon le rapport, il y aurait eu une augmentation des activités anti-sémites dans plusieurs pays au cours de cette période. Par exemple, en France, le nombre de crimes anti-sémites est passé de 219 en 2001 à 541 en 2006, soit une hausse de 62 %. À l'inverse, des pays comme la Suède, les Pays-Bas ou encore l'Allemagne ont quant à eux enregistré une baisse des incidents anti-sémites. L'analyse de ces résultats doit toutefois tenir compte du fait que les méthodes de collecte des données ne sont pas uniformes. Ainsi, souvent, les pays ayant développé les meilleurs systèmes de collecte des données sont perçus comme étant les plus anti-sémites.

## ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

### INTERNATIONALES...

### 8. Europe du Sud-Est : pour une éducation adaptée et accessible aux minorités

Le **Civic Initiatives** et le **King Baudouin Foundation** ont rendu public le *Guide to Minorities and Education* ([http://www.kbs-frb.org/uploadedFiles/KBS-FRB/05\\_Pictures\\_documents\\_and\\_external\\_sites/09\\_Publications/PUB\\_1737\\_Guide\\_to\\_Minorities\\_and\\_Education.pdf](http://www.kbs-frb.org/uploadedFiles/KBS-FRB/05_Pictures_documents_and_external_sites/09_Publications/PUB_1737_Guide_to_Minorities_and_Education.pdf)), un outil de référence sur les principes en vigueur, les pratiques et recommandations en faveur d'un enseignement qui tiendrait compte des minorités. Il aborde notamment les défis de l'éducation des minorités, les normes légales internationales dans le domaine, en plus de faire l'analyse des politiques et des législations de nombreux pays d'Europe du Sud-Est. Selon ces organismes, « seul un système éducatif valorisant la diversité et promouvant la tolérance peut créer un environnement favorable à l'apprentissage des

minorités ». En conclusion, le guide propose une série de recommandations formulées en fonction des particularités propres à chaque pays étudié.

Par ailleurs, le **EU Monitoring and Advocacy Program (Union européenne)** vient de publier *Equal Access to Quality Education for Roma*

(volume 1 <http://fra.europa.eu/fra/material/pub/ev/ev22/ev22.pdf>

et volume 2 [http://www.eumap.org/topics/minority/reports/roma\\_education/report2/vol2.pdf](http://www.eumap.org/topics/minority/reports/roma_education/report2/vol2.pdf))

qui dresse le portrait de la situation des enfants issus des communautés Roms dans les milieux scolaires en Europe du Sud-Est. Selon le rapport, en raison des discriminations dont ils sont victimes à l'école, les enfants Roms font face à des obstacles importants et il leur est plus difficile de compléter le cycle d'éducation de base.

#### 9. Royaume-Uni: identité, appartenance et cohésion sociale

L'**Institute for Public Policy Research (Royaume-Uni)** vient de publier une étude portant sur l'identité, le sentiment d'appartenance et la cohésion sociale au sein du Royaume-Uni. *From Refugee to Citizen : Standing On My Own Two Feet*

(<http://www.ippr.org/feeds/files/refugeetocitizen.pdf>) met l'accent sur la manière dont les

réfugiés et les immigrants vivent leur processus d'intégration et sur la manière de devenir ou d'être « Britannique ». Le rapport présente le parcours de 30 réfugiés venus s'établir dans le pays au cours des 50 dernières années. Plus précisément, il présente des données historiques sur la migration des réfugiés depuis les cinq dernières décennies, en plus de se pencher sur l'intégration au sein des institutions, sur l'acculturation, l'identité et le sentiment d'appartenance, ainsi que sur la participation politique et communautaire des personnes ayant participé à l'étude.

#### 10. Rapport mondial annuel de Human Right Watch

Dans son *Rapport mondial 2008* ([http://hrw.org/wr2k8/pdfs/wr2k8\\_web.pdf](http://hrw.org/wr2k8/pdfs/wr2k8_web.pdf)), **Human Right Watch** passe en revue la situation des droits humains dans plus de 75 pays. L'organisme a notamment pointé du doigt les « exactions » commises dans le cadre de la guerre contre le terrorisme par de nombreux pays, dont la France, le Pakistan, le Royaume-Uni et les États-Unis. Le rapport dénonce aussi la surreprésentation des Afro-américains dans les prisons américaines où leur taux d'incarcération est de six fois supérieur à celui du groupe majoritaire.

Cette veille a été compilée par Kim O'Bomsawin (adjoindé de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) avec la collaboration d'Ann-Marie Field (professionnelle de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) et de Jean-Claude Icart (Coordonnateur de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations).

Elle est réalisée avec le soutien du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Pour des renseignements ou commentaires, communiquer au CRIEC:

[criec@uqam.ca](mailto:criec@uqam.ca) ou (514) 987-3000 poste 3318